https://enseignants.se-unsa.org/Diplomes-professionnels-securiser-les-candidats-au-plus-vite



Diplômes professionnels : sécuriser les candidats au plus vite !

- Je suis... - Prof de lycée pro -

Date de mise en ligne : jeudi 1er avril 2021

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Diplômes professionnels : sécuriser les candidats au plus vite !

À la suite des annonces du Président ce mercredi 31 mars, la question de l'adaptation des examens de fin d'année se pose de manière encore plus urgente. Quelle forme d'évaluation peut-on imaginer pour valider sur une base fiable les examens sans pénaliser les élèves ?

Un calendrier très serré et un risque de rupture d'égalité

CAP

Sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultra marin, les épreuves écrites (français, PSE, maths sciences et arts appliqués) devaient initialement se dérouler entre les 7 et 8 juin 2021.

Le calendrier des autres épreuves (histoire-géographie / EPS / Langue vivante obligatoire, langue vivante facultative) est à l'initiative des académies. Les oraux ont lieu en général dès le début du mois de mai, dont le « chef d'oeuvre », une nouveauté cette année...

Bac pro

Les épreuves générales écrites du baccalauréat professionnel devraient se dérouler du mercredi 16 juin au mercredi 23 juin 2021. Les épreuves écrites du domaine général auront lieu respectivement :

- le mercredi 16 juin 2021 pour celles de français et pour celles d'histoire-géographie et enseignement moral et civique ;
- le jeudi 17 juin 2021 pour celles de prévention, santé et environnement et pour celles d'économie-droit et d'économie-gestion;
- le vendredi 18 juin 2021 pour celles d'arts appliqués et de cultures artistiques.

Les épreuves orales sont à l'initiative des académies.

Au regard du peu de temps restant et de l'incertitude dans laquelle nous sommes à propos de la durée du confinement, il est impensable de maintenir le calendrier en l'état. Avec, au mieux, une reprise des cours le 3 mai, les délais sont intenables. Les lycées ont fonctionné tant bien que mal, parfois sur la base de demi-jauge depuis le début de l'année scolaire. Une chose est sûre : tous les lycéens professionnels n'ont pas été logés à la même enseigne... On peut craindre une réelle rupture d'égalité entre élèves en fonction de la situation géographique de leur établissement.

BTS

Le calendrier est encore plus serré pour le BTS, les premières épreuves étant programmées dès le 10 mai. Au vu des conditions de préparation dégradées, des conditions dans lesquelles les épreuves pourraient se dérouler (la troisième vague ne sera probablement pas encore résorbée et les étudiants malades ou cas contacts pourraient être nombreux), le ministère de l'enseignement supérieur doit en urgence annoncer le recours au contrôle continu.

Accompagner et protéger les élèves de la voie pro

Les élèves accueillis en voie pro et particulièrement en CAP, ont besoin d'un accompagnement soutenu. Il ne serait pas acceptable de mettre les élèves les plus fragiles en situation d'évaluation dès la reprise des cours si celle-ci a bien lieu avant la fin de l'année scolaire. C'est ainsi que la neutralisation de l'oral de chef d'oeuvre en CAP semble incontournable pour ne pas mettre en difficulté des élèves pas toujours à l'aise lorsqu'il s'agit de s'exprimer oralement.

Enfin, il ne faudrait pas sous-estimer l'état psychologique dans lequel élèves et enseignants pourraient reprendre le travail. La crise s'éternise et la fatigue se fait sentir pour tous dans un contexte de déploiement de la transformation

Diplômes professionnels : sécuriser les candidats au plus vite !

de la voie professionnelle pour les enseignants. La reprise est d'ailleurs hypothétique et qui sait si la fermeture des lycées ne se prolongera pas en mai voire en juin...

En cas de reprise le 3 mai, demander aux élèves et aux enseignants d'attaquer « pied au plancher » pour tenir le calendrier est peu réaliste et bien loin de l'École de la confiance et de la bienveillance... Il conviendrait plutôt de consacrer ce peu de temps à renforcer les apprentissages communs, notamment en enseignement général, et de préparer l'orientation post-bac.

Quid des PFMP?

La situation est déjà plus claire sur ce point. En effet, comme l'an dernier le nombre de semaine de PFMP nécessaire pour la validation du diplôme a été ajusté (10 semaines pour le bac pro et 5 semaines pour le CAP). Cependant, la situation est extrêmement variable d'un lycée à l'autre en fonction de la filière et du secteur géographique. Des modalités d'évaluation des élèves en cours de PFMP doivent donc être précisées ainsi que les cas de dérogation pour les élèves qui n'atteindront pas le seuil fatidique pour l'obtention du diplôme. En tout état de cause, d'éventuelles procédures complémentaires ne sauraient alourdir inutilement le travail des enseignants qui risque d'être particulièrement dense lors de la reprise dans le contexte toujours difficile de mise en oeuvre de la réforme de la voie professionnelle.

L'avis du SE-Unsa

Dans ce contexte inédit, il faut faire preuve de bienveillance, faciliter le travail des enseignants et les apprentissages des élèves.

Le SE-Unsa revendique une évaluation du Bac Pro et du CAP sous la forme d'un contrôle continu pour toutes les épreuves ponctuelles prévues en juin. Pour les autres disciplines, il conviendrait de reprendre les modalités d'évaluation de l'an dernier en s'appuyant en priorité sur les CCF déjà effectués (avec un complément éventuel de contrôle continu si besoin). L'expérience de la dernière session et le travail d'alerte des équipes en établissement ont déjà permis de préparer dans une certaine mesure les élèves à cette éventualité. Les enseignants ont travaillé d'ailleurs toute l'année avec cette hypothèse en tête et en ont souvent tenu compte dans leurs modalités d'évaluation.

Afin de ne pas pénaliser les élèves les plus fragiles et ne pas entraver leurs souhaits de poursuite d'études, le SE-Unsa propose, si les conditions sanitaires le permettent, le maintien d'une épreuve orale de contrôle portant sur deux disciplines pour donner une chance de rattrapage aux élèves en difficulté. À défaut, un recours à la session de septembre pourrait être envisagé.